

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLICÉFAI – 020025 – AFR 16/001/02 Information complémentaire sur l'AU 318/01 (A

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## **CRAINTES DE TORTURE ET DE MAUVAIS TRAITEMENTS / « DISPARITION »**

**BURUNDI** Victoire Nyabenda (f) Obed Safari ]]] détenus à la « brigade » de Gatumba]]  
(m) Fridolene Sibomana (f) Moïse  
(m) Ndaduduye (m), 17 ans ]]] détenus au camp militaire de Gakumbu]

Rémy Ntuyahaga (m) Gaspard  
Hungano (m) Patrick Hatungimana  
(m)

---

Londres, le 10 janvier 2002

Les huit personnes originaires de Rukaramu (dans la commune de Mutimbuzi) qui avaient été arrêtées le 10 décembre 2001 parce qu'elles étaient soupçonnées d'implication dans le meurtre d'un soldat ont été libérées sans avoir été inculpées.

Les cinq d'entre elles qui étaient incarcérées à la « brigade » (prison de la gendarmerie) de Gatumba ont dû payer une amende de 20 000 francs burundais avant d'être libérées.

Les autres, trois hommes dont on craignait qu'ils n'aient « disparu », étaient détenus au camp militaire de Gakumbu où ils ont été maltraités. Blessés, ils reçoivent actuellement des soins médicaux grâce à l'aide d'une organisation locale de défense des droits humains, l'Association burundaise pour la défense des droits des prisonniers (ABDP).

**Aucune action complémentaire n'est requise. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels en faveur de ces personnes.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur Internet : [www.efai.org](http://www.efai.org)*